

Délibération

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 11 mai 2016 relative à l'instruction des dossiers de candidature à l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de techniques de conversion du rayonnement solaire d'une puissance supérieure à 100 kWc et situées dans les zones non interconnectées

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

La Commission de régulation de l'énergie adopte le rapport de synthèse de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de techniques de conversion du rayonnement solaire d'une puissance supérieure à 100 kWc, ainsi que classement et les fiches d'instruction des candidats. Ces documents seront adressés au ministre chargé de l'énergie.

Fait à Paris, le 11 mai 2016

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE